



Lycée Jean Moulin  
1, place Jean Moulin  
49017 Angers cedex 02



# Projet pédagogique documentaire

Pour une formation à la culture de l'information

Rédigé par Ivana Ballarini  
Professeur documentaliste  
Mai 2012

# Sommaire

1- Les enjeux d'une formation à la culture de l'information -----	3
2- Les objectifs de formation -----	4
3- Le champ couvert par cette formation -----	4
4- Les méthodes pédagogiques -----	4
5- Les points d'ancrage et les propositions d'actions -----	5
<b>ANNEXE 1 : Fiches actions.</b>	
➤ N° 1 : ECJS -----	7
➤ N° 2 : TPE -----	8
➤ N° 3 : Accompagnement personnalisé -----	9
➤ N° 4 : « J'ai lu, j'élis » Prix littéraire des adolescents de la ville d'Angers --	10
<b>ANNEXE 2 : Accompagnement personnalisé : projet orientation -----</b>	<b>12</b>



Le concept d'information doit sa naissance et son essor au développement des technologies de la mémoire et des médias : l'écriture, l'imprimerie, la presse, puis les télécommunications et plus récemment l'arrivée d'Internet qui a provoqué une prolifération exponentielle de l'information.

Dans la **société dite de l'information**, la création, l'organisation, la recherche et la distribution de l'information deviennent la principale activité économique et culturelle. Dans le monde de l'entreprise et plus généralement dans le monde du travail, l'information est à la fois un facteur de production, une denrée stratégique, un ferment d'innovation et une aide à la décision.

Dans les directives ministérielles **le développement de la culture de l'information s'inscrit dans les finalités de l'école et devient une des priorités du système éducatif**. Elle est associée aux programmes des différentes disciplines, et s'intègre aux différents dispositifs d'enseignement. Dans la réforme du lycée, les TPE, l'accompagnement personnalisé et les enseignements d'exploration font appel à la recherche d'information et à des démarches d'enseignement visant à développer l'autonomie des élèves par le recours aux pratiques informationnelles, ce qui nécessite une réelle maîtrise de ces pratiques souvent menées de façon spontanée et informelle. Développer une culture de l'information c'est permettre aux élèves non seulement de pratiquer mais également de connaître l'histoire et les enjeux de ces pratiques, qui malgré leur caractère innovant et en perpétuelle évolution, s'inscrivent dans une évolution basée sur des principes stables et pérennes. Il s'agit de fournir aux élèves les clés de compréhension nécessaires pour qu'ils acquièrent un recul réflexif sur leurs pratiques.

Dans la *Loi d'orientation pour l'avenir de l'école*<sup>1</sup>, elle fait partie du socle de connaissances et de compétences indispensables que le système éducatif se fixe comme objectif.

## 1- Les enjeux d'une formation à la culture de l'information :

Posséder une culture de l'information c'est, a minima, savoir s'informer et construire des connaissances à partir de l'information disponible, savoir informer et communiquer avec autrui. C'est aussi construire des connaissances sur l'information, le document, les systèmes d'information, les réseaux et les médias.

Ces savoirs recouvrent un ensemble de compétences permettant d'identifier l'information nécessaire, de la localiser, de l'évaluer, de l'utiliser et de la restituer, le tout dans une démarche aboutissant à la communication de l'information retenue et traitée respectueuse des droits et de l'éthique de l'information.

Ces savoirs recouvrent de même des compétences permettant d'identifier, de choisir et d'évaluer les systèmes de ressources disponibles et leurs outils de recherche, ainsi que les médias qui véhiculent l'information.

La culture de l'information devient un atout majeur de réussite sociale, professionnelle et personnelle. Elle vise à l'**autonomie intellectuelle** de tout individu.

Elle a pour **objectifs** :

- l'acquisition d'une culture de l'information,
- la construction des savoirs disciplinaires et informationnels,
- l'élaboration et la validation d'une méthode personnelle de recherche et de travail.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENX0400282L>, page consultée le 04/06/2005

<sup>2</sup> Voir la **circulaire académique** du 30 mai 2002 sur « La politique documentaire d'établissement »

La **finalité de la pédagogie documentaire** est de développer l'esprit critique de l'élève, en développant ses capacités à acquérir des savoirs et des savoir-faire par l'utilisation éthique et raisonnée de l'information dont il dispose. C'est aussi de développer sa créativité, sa curiosité et son esprit de recherche.

## 2- Les objectifs de formation :

Les **objectifs de formation** mettent en perspective des objectifs documentaires et disciplinaires et préconisent la mise en place de séquences pédagogiques construites à partir d'un projet collaboratif interdisciplinaire.

Les **compétences informationnelles** (ou info-documentaires) à développer articulent des connaissances déclaratives (des notions de référence) et des connaissances procédurales (des savoir faire), ainsi que des connaissances comportementales (des savoir être). Cet axe de didactisation renvoie à l'utilisation de référentiels et curricula tels que ceux proposés par la FADBEN (Fédération des enseignants documentalistes de l'Education nationale).

## 3- Le champ couvert par cette formation :

Le champ couvert par l'information-documentation est celui d'un enseignement spécifique qui repose sur trois grandes composantes :

- L'éducation aux médias<sup>3</sup>
- Les pratiques de recherche d'information
- La culture et les pratiques informationnelles à l'heure des technologies de l'information et de la communication (TIC) et du Web 2.0

Les **compétences informationnelles** consistent à :

- acquérir des connaissances sur les médias et les technologies de la mémoire dans leur dimension historique et culturelle ;
- diagnostiquer et formuler ses besoins en information ;
- identifier les ressources et les outils pour trouver cette information ;
- élaborer des stratégies de recherche d'information ;
- effectuer des recherches d'information en exploitant au mieux les technologies disponibles ;
- évaluer et sélectionner les résultats d'une recherche d'information ;
- sélectionner et prendre en note l'information pertinente ;
- organiser et gérer l'information retenue ;
- intégrer l'information nouvelle à ses connaissances actuelles ;
- communiquer et utiliser l'information dans le respect du droit et de l'éthique ;

## 4- Les méthodes pédagogiques :

La **pédagogie documentaire** est basée sur :

➔ Le **travail interdisciplinaire** entre enseignants documentalistes et enseignants de disciplines afin de mettre au point des séquences articulant objectifs disciplinaires et documentaires.

➔ Une **pédagogie de projet**<sup>4</sup> : projet de l'équipe enseignante, projet de l'élève.

---

<sup>3</sup> Voir : Assouline, David. *Rapport d'information sur l'impact des nouveaux médias sur la jeunesse* [en ligne]. Sénat, Commission des affaires culturelles, 2009. Disp. sur : <http://www.senat.fr/rap/r08-046/r08-0461.pdf>



→ Une **pédagogie de la situation-problème**<sup>5</sup> : démarche active de l'élève qui part à la rencontre du savoir et se l'approprie en tentant de résoudre un problème.

→ Une **pédagogie de contrat**<sup>6</sup> qui permet l'apprentissage du travail autonome par l'élève.

## 5- Les points d'ancrage et les propositions d'actions :

Conformément à la « circulaire de mission des personnels exerçant dans les CDI » du 13 mars 1986<sup>7</sup>, il revient au professeur documentaliste de mettre en place des actions de formation des élèves.

Cette formation prend appui sur les dispositifs suivants :

→ Accompagnement personnalisé de la 2de à la Terminale

→ TPE en 1<sup>ère</sup> S et en BTS

→ ECJS

→ Mise en place de projets co-disciplinaires (documentation / discipline) ancrés sur les programmes scolaires.

→ Participation aux projets culturels et aux projets éducatifs.

\*\*\*

La mise en place d'une formation à l'information fait partie de la **Politique éducative de l'établissement** et s'inscrit en tant que telle dans les **axes du Projet d'établissement**. Elle vise à proposer aux élèves un enseignement de qualité qui prend en compte les exigences nouvelles de notre société en termes de formation, à la fois initiale et continue puisque les apprentissages documentaires ont aussi pour finalité de développer chez l'élève des capacités liées à l'autonomie et à l'autoformation.

Cette mise en place nécessite en amont une réflexion incluant l'ensemble de la communauté éducative. Ceci afin de clarifier, de donner une cohérence et de planifier cette formation en termes d'apprentissages à développer mais aussi d'évaluation de ces apprentissages.

Elle nécessite de même une réflexion sur le **Système de ressources de l'établissement** (son organisation, sa gestion, son accès), outil de base indispensable à cette formation et plus généralement aux apprentissages scolaires.

Cette réflexion commune s'inscrit dans les axes de réflexion du **Conseil pédagogique**.

---

<sup>4</sup> Boutinet, J.-P. *Anthropologie du projet*, PUF, 1990

<sup>5</sup> Meirieu, Philippe. *Apprendre... Oui, mais comment*. ESF, 1988  
Fabre, Michel. *Situations-problèmes et savoir scolaire*. PUF, 1999

<sup>6</sup> Przesmycki, Halina. *La pédagogie de contrat*. Hachette éducation, 1994

<sup>7</sup> *Missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information*. Circulaire n° 86-123 du 13 mars 1986

## ANNEXE 1

### Fiches actions

PROJET PEDAGOGIQUE DOCUMENTAIRE : FICHE ACTION N°1  
AXE 1 du Projet d'établissement : Favoriser la réussite de nos élèves et de nos étudiants

**INTITULE DE L'ACTION :** ECJS

**PUBLIC VISE :** Classes de 2<sup>e</sup> générale et professionnelle, 1<sup>ère</sup> et Terminale générale.

**ACTEURS DU PROJET :**

Professeurs d'ECJS, professeur documentaliste.

**OBJECTIFS :**

- Acquérir les notions de Fiabilité de l'information, Source d'information, Discours (intentionnalité, opinion, argumentation)
- Développer des stratégies de recherche adaptées à un projet.
- Savoir évaluer l'information.
- Savoir construire un argumentaire.

**PRESENTATION SYNTHETIQUE DU CONTENU DE L'ACTION :**

- Chercher des informations pour relever les différents discours (thèse, opinion, position) et les arguments sur lesquels repose ce discours.
  - Identifier le type d'information : information scientifique et technique (IST), institutionnelle, journalistique, commerciale, propagande, ...
  - Relever la source pour établir l'origine et la fiabilité des informations trouvées : analyser – évaluer.
  - Noter les références bibliographiques des documents trouvés.
  - Etablir un recueil de réponses référencées à la problématique (R<sup>◇</sup>).
  - Forger sa propre réponse (R<sup>♥</sup>)
  - Restituer l'information trouvée : dossier, débat
- ↳ Démarche générale : rechercher, analyser, évaluer des réponses R<sup>◇</sup> pour développer puis défendre et illustrer sa réponse R<sup>♥</sup>.

**EVALUATION ENVISAGEE :**

- L'évaluation des savoirs informationnels se fait à partir d'un document de collecte alimenté par l'élève :
- Evaluation formative
  - Auto-évaluation par les élèves (grille fournie en début de séquence)
  - Co-évaluation avec l'enseignant de discipline.

**CADRE HORAIRE :**

Horaire d'ECJS



PROJET PEDAGOGIQUE DOCUMENTAIRE : FICHE ACTION N° 2  
AXE 1 du Projet d'établissement : Favoriser la réussite de nos élèves et de nos étudiants

**INTITULE DE L'ACTION :** TPE

**PUBLIC VISE :** 1<sup>ère</sup> S

**ACTEURS DU PROJET :**

Professeurs de discipline (SI, mathématiques, physique-chimie, SVT), professeur documentaliste.

**OBJECTIFS :**

- Développer des stratégies de recherche adaptées à un projet.
- Evaluer les sources et sélectionner des informations de qualité scientifique et technique (IST)
- Savoir problématiser.
- Savoir traiter, produire et communiquer l'information.
- Se former à la méthodologie du travail en équipe.

**PRESENTATION SYNTHETIQUE DU CONTENU DE L'ACTION :**

Suivi des séances de recherche, de traitement, de production et de communication de l'information :

- ✓ Mise en projet (présentation générale, réflexion sur le thème et les sujets possibles, constitution des équipes)
- ✓ Appropriation du sujet, questionnement et délimitation d'une problématique.
- ✓ Choix et réalisation de la production finale.
- ✓ Rédaction de la synthèse écrite individuelle.
- ✓ Préparation à la présentation orale.
- ✓ Jury d'oral blanc du TPE.

**EVALUATION ENVISAGEE :**

Evaluation formative en cours de TPE.

Evaluation sommative et certificative (1<sup>ère</sup> composante de la grille d'évaluation du Bac).

Co-évaluation avec les enseignants des autres disciplines.

**CADRE HORAIRE :** horaire de TPE



PROJET PEDAGOGIQUE DOCUMENTAIRE : FICHE ACTION N° 3  
AXE 1 du Projet d'établissement : Favoriser la réussite de nos élèves et de nos étudiants

**INTITULE DE L'ACTION : Accompagnement personnalisé 2<sup>de</sup>, 1<sup>ère</sup>, Terminale**

**ACTEURS DU PROJET :**

Professeurs de différentes disciplines, professeur documentaliste.

**OBJECTIFS :**

- Acquérir et approfondir des connaissances et des compétences informationnelles.
- Apprendre à travailler en autonomie.
- Apprendre à travailler en équipe.
- Construire son projet d'orientation.

**ORGANISATION ET CONTENU DE L'ACTION :**

➤ **Travail en projet interdisciplinaire :**

- . **Horaire :** 1h hebdomadaire (annualisation possible)
- . **Intervenants :** 3 professeurs par classe (dont professeur documentaliste)
- . **Cadrage du contenu :**
  - Acquérir des connaissances relevant des plusieurs champs disciplinaires.
  - Avoir recours à la recherche d'information.
  - Travailler en équipe.
  - Présenter un ou plusieurs métiers en lien avec la thématique choisie pour le projet.
  - Réaliser une production finale.
  - Présenter le projet aux autres élèves en les faisant participer.

➤ **Orientation :** *(Voir fiche projet détaillée en annexe 2)*

- . **Intervenants :** professeur documentaliste, COP, professeurs principaux
- . **Cadrage du contenu :**
  - Constitution d'un livret personnel d'orientation.
  - Réalisation d'un portail de veille sur les métiers et les formations.

**EVALUATION ENVISAGEE :**

➤ **Travail en projet interdisciplinaire :**

- Bilan d'étape et bilan personnel final
- Présentation des projets.

➤ **Orientation :**

- Evaluation formative lors des séances.
- Evaluation finale des livrets et du portail avant sa mise en ligne.



PROJET PEDAGOGIQUE DOCUMENTAIRE : FICHE ACTION N° 4  
AXE 3 du Projet d'établissement :  
Donner aux enseignements une dimension linguistique, culturelle et/ou sportive

**INTITULE DE L'ACTION :**

« J'ai lu, j'élis » **Prix littéraire des adolescents de la ville d'Angers**

**ACTEURS DU PROJET :**

Professeur documentaliste, professeur de français-lettres

**OBJECTIFS :**

- Favoriser la lecture d'adolescents petits ou non lecteurs
- Aborder le document de fiction et l'information diégétique
- Etudier les genres littéraires
- Travailler la lecture théâtralisée

**ORGANISATION DE L'ACTION :**

- **Travail en partenariat avec la Bibliothèque municipale d'Angers** (signature d'une convention)
- **Travail en projet interdisciplinaire Information-documentation et Français-lettres**
- **Intervenants :** professeur documentaliste, professeur de français
- **Temps forts :**
  - Rencontre d'auteur (entre janvier et mars)
  - Spectacle de remise du Prix (en mai)

**EVALUATION DE L'ACTION :**

- Implication des élèves et productions
- Nombre de livres empruntés
- Nombre de votes exprimés

## ANNEXE 2

# Accompagnement Personnalisé : Projet d'Orientation

## Acteurs du projet :

- Conseiller d'Orientation Psychologue
- Professeur documentaliste
- Professeurs principaux

## Objectifs pour l'orientation :

- Construire son projet d'orientation.
- Découvrir les filières d'étude et les métiers.
- Elaborer des parcours de formation et des métiers.

## Objectifs info-documentaires :

- Trouver et utiliser des informations et des ressources thématiques : la documentation sur les formations et les métiers (Recherche et exploitation de l'information)
- Sélectionner et évaluer l'information et les différentes ressources documentaires disponibles (Evaluation de l'information)
- Organiser une veille informationnelle sur l'orientation et les métiers (Veille informationnelle).
- Appréhender le fonctionnement du Web et de ses outils (moteurs de recherche, outils de veille, outils collaboratifs et de partage de l'information,...)

## Public :

- Classes de seconde générale.
- Classes de première à la rentrée 2011.
- Classes de Terminale à la rentrée 2012.

## Productions :

- Se constituer un livret personnel d'orientation.
- Concevoir un portail de veille documentaire en utilisant les outils du Web 2.0.
- Mutualiser et partager avec d'autres usagers : présentation des productions et mise en ligne du portail.

## Evaluation des élèves :

- Bilan diagnostique.
- Evaluation formative lors des séances.
- Evaluation finale des livrets et du portail avant sa mise en ligne.
- Evaluation de la présentation orale.

## Evaluation du projet :

- Prévoir un temps d'évaluation du projet : fonctionnement, contenu, perception par les élèves, points à améliorer...

## Valorisation :

- Mise en ligne du portail sur le site du lycée.
- Présentation du projet lors des portes ouvertes.



## PRESENTATION SYNTHETIQUE DU CONTENU ET DU DEROULEMENT DE L'ACTION

### Modalités :

- **Créneau horaire** : heures d'AP inscrites à l'emploi du temps.
- Séances en demi-classe au plus.
- **Lieu** : CDI

### Déroulement :

#### Séances de travail :

- Groupe de 7 à 15 élèves maximum sur le créneau AP.
- Intervenant : professeur documentaliste.
  - Recherche documentaire.
  - Suivi du livret personnel.
  - Alimentation du portail de veille.
  - Bilan individuel.

#### Ressources et outils utilisés :

- Kiosque Onisep.
- Base documentaire sur BCDI.
- Sites Internet (onisep.fr, meformer.org, sites des écoles et universités...)
- Outils du web 2.0 (Netvibes et/ou Symbaloo, Epad...)

#### Activités et sorties envisageables :

- Rencontre avec des professionnels.
- Visites d'entreprises.
- Forum des métiers.
- ...